

## **Le // conseil municipal**

**Les séances du conseil municipal (Environ 6 par an) de Collégien sont des séances publiques et ont lieu dans la salle du conseil, en mairie, place Mireille Morvan.**

Les comptes rendus sont affichés sur les panneaux municipaux devant la mairie et sont également consultables sur ce site.

Le conseil municipal est aujourd'hui composé de 20 membres élus pour six ans.



## **Prochain conseil municipal**

**Jeudi 30 janvier, 20 h 45, salle du conseil**

## **Ordre du jour :**

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Convention unique avec le centre de gestion
- Tableau des effectifs

### **FINANCES**

- Groupement de commandes transport
- Groupement de commandes énergies
- Information Marchés publics 2019

### **EMPLOI**

- Contrat d'objectifs avec la Mission Locale
- Convention de mise à disposition d'un conseiller de la Mission Locale
- Désignation d'un représentant l'assemblée générale de la Mission Locale

### **POINTS D'INFORMATION / QUESTIONS DIVERSES**

-----

**Comptes-rendus des conseils municipaux :**  
[rechercher un compte-rendu](#)